

AMNESTY INTERNATIONAL



COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS 2018

INHALT

BILAN	1
COMPTE D'EXPLOITATION	2
TABLEAU DE FINANCEMENT	3
TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL	4
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	5
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	14



BILAN

En CHF 1 000	Annexe	31.12.18	31.12.17	Variation en données absolues	Variation en %
ACTIFS					
Liquidités		12 398	10 354	2 044	20
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	1	685	884	-199	-22
Créances de livraisons et prestations		94	95	-1	-1
Autres créances à court terme	2	1 265	1 180	85	7
Comptes de régularisation d'actifs		1 988	158	1 830	1 160
Actifs circulants		16 431	12 672	3 759	30
Immobilisations financières	3	2 421	2 437	-16	-1
Immobilisations corporelles	4	108	141	-33	-24
Immobilisations incorporelles	4	197	290	-93	-32
Actifs immobilisés		2 725	2 868	-143	-5
TOTAL ACTIFS		19 156	15 540	3 617	23
PASSIFS					
Dettes de livraisons et prestations		1 404	531	873	164
Autres dettes à court terme	5	26	28	-2	-8
Comptes de régularisation de passifs	6	3 666	245	3 421	1 397
Capitaux étrangers à court terme		5 096	804	4 292	534
Capitaux des fonds		14	80	-66	-83
Capitaux de l'organisation		14 046	14 656	-610	-4
TOTAL PASSIFS		19 156	15 540	3 617	23



COMPTE D'EXPLOITATION

En CHF 1 000	Annexe	2018	2017	Variation en données absolues	Variation en %
PRODUIT D'EXPLOITATION					
Dons		16 408	17 006	-598	-4
Legs		3 890	2 047	1 843	90
Contributions de fondations		312	470	-158	-34
Autres contributions		1 293	869	423	49
Dons et contributions non liés	7	21 903	20 392	1 511	7
Dons		985	1 380	-395	-29
Contributions de fondations		745	367	378	103
Contributions des pouvoirs publics		8	8	0	0
Autres contributions		154	274	-120	-44
Dons et contributions liés	8	1 892	2 029	-137	-7
Produit net des livraisons et prestations	9	558	595	-37	-6
TOTAL PRODUIT D'EXPLOITATION		24 354	23 016	1 337	6
CHARGES D'EXPLOITATION					
Contributions et allocations versées	10	10 991	8 848	2 142	24
Frais des projets et des appels de dons		6 582	7 407	-824	-11
Charges de personnel	11	6 385	6 082	302	5
Autres charges d'exploitation		531	597	-66	-11
Amortissements		200	193	7	4
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		24 688	23 128	1 561	7
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-335	-111	-223	-201
Produits financiers		57	149	-92	-62
Charges financières		59	80	-21	-26
RÉSULTAT FINANCIER		-2	69	-71	n.a.
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		-337	-42	-294	-693
Diminution (+) / Augmentation (-) du capital des fonds		73	63	10	16
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION		-264	21	-284	n.a.
Diminution (+) / Augmentation (-) du capital de l'organisation		264	-21	284	n.a.
RÉSULTAT APRÈS L'ÉVOLUTION DU CAPITAL		0	0	0	0



TABEAU DE FINANCEMENT

En CHF 1 000	2018	2017
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		
Résultat avant variation du capital de l'organisation	-264	21
Évolution du capital des fonds	-73	-63
Amortissements	200	193
Diminution (+) / Augmentation (-) Actifs cotés en bourse détenus à court terme	199	153
Diminution (+) / Augmentation (-) Créances de livraisons et prestations	1	34
Diminution (+) / Augmentation (-) Autres créances à court terme	-85	122
Diminution (+) / Augmentation (-) Comptes de régularisation d'actifs	-1 830	-25
Diminution (-) / Augmentation (+) Dettes de livraisons et prestations	873	479
Diminution (-) / Augmentation (+) Autres dettes à court terme	-2	12
Diminution (-) / Augmentation (+) Comptes de régularisation de passifs	3 421	-1 201
Diminution (-) / Augmentation (+) du capital des groupes d'Amnesty	-339	-16
TOTAL FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	2 101	-291
FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Investissements (-) Immobilisations financières	-200	0
Désinvestissements (+) Immobilisations financières	216	3
Investissements (-) Immobilisations corporelles	-17	-64
Désinvestissements (+) Immobilisations corporelles	0	0
Investissements (-) Immobilisations incorporelles	-56	-160
Désinvestissements (+) Immobilisations incorporelles	0	0
TOTAL FLUX FINANCIERS PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	-57	-221
VARIATION DES LIQUIDITÉS	2044	-512
VÉRIFICATION DU CHANGEMENT DES DISPONIBILITÉS		
État des disponibilités au 01.01.	10 354	10 866
État des disponibilités au 31.12.	12 398	10 354
TOTAL VARIATION DES LIQUIDITÉS	2 044	-512



TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

En CHF 1 000	Situation au 01.01.18	Attribution	Transferts internes	Utilisation	Situation au 31.12.18
CAPITAL DES FONDS					
Human Rights Relief	0	686	7	-693	0
Éducation aux droits humains	20	0	0	-6	14
Secrétariat international restricted	60	1 206	0	-1 266	0
TOTAL CAPITAL DES FONDS	80	1 892	7	-1 965	14
CAPITAL DE L'ORGANISATION					
Capital des groupes d'Amnesty	339	0	0	-339	0
Capital libre	14 317	0	-7	-264	14 046
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	14 656	0	-7	-602	14 046

En CHF 1 000	Situation au 01.01.17	Attribution	Transferts internes	Utilisation	Situation au 31.12.17
CAPITAL DES FONDS					
Human Rights Relief	109	534	0	-643	0
Éducation aux droits humains	34	0	0	-14	20
Secrétariat international restricted	0	1 495	0	-1 435	60
TOTAL CAPITAL DES FONDS	143	2 029	0	-2 092	80
CAPITAL DE L'ORGANISATION					
Capital des groupes d'Amnesty	355	0	0	-16	339
Capital libre	14 297	17	4	0	14 317
TOTAL CAPITAL DE L'ORGANISATION	14 652	17	4	-16	14 656



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES COMPTABLES ET DONNÉES SUR L'ASSOCIATION

NOM, SIÈGE ET FORME JURIDIQUE DE L'ORGANISATION

Amnesty International – Section suisse (désignée ci-après la Section suisse), dont le siège est à Berne, a la forme juridique d'une association selon les art. 60ss. du Code Civil.

PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux recommandations pour l'établissement des comptes des Swiss GAAP FER 21. Les comptes, ainsi établis selon les principes de Swiss GAAP FER, sont également conformes aux règles statutaires et de droit commercial sur le boucllement des comptes.

Le boucllement des comptes a été établi conformément aux recommandations de Swiss GAAP FER, ce qui implique que les comptes annuels présentent la situation réelle (True & Fair View) du capital, des produits financiers et des recettes. Ce principe de présentation des comptes ainsi que d'autres dispositions de Swiss GAAP FER peuvent, suivant les circonstances, être contraires aux dispositions du Code des obligations. Si une telle situation se présente, des méthodes d'établissement du bilan et d'attestations comptables ont été choisies qui correspondent aux deux systèmes légaux, sans pour autant s'écarter des prescriptions existantes.

Les postes des boucllements sont évalués sur la base de la monnaie fonctionnelle. Les comptes annuels sont présentés en francs suisse (CHF).

Tous les montants figurant dans les comptes annuels sont arrondis aux 1000 CHF ; toutefois, les calculs sont réalisés avec les chiffres non-arrondis, ce qui peut entraîner des différences d'arrondis.

PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les principes d'évaluation répondent aux prescriptions de Swiss GAAP FER et au Code des obligations.

Liquidités:	Valeur nominale. Les monnaies étrangères sont converties au cours fiscal à la date d'établissement du bilan.										
Titres:	Valeur actuelle ressortant de l'extrait de dépôt, au jour d'établissement du bilan. Les gains et les pertes de valeur réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans le compte d'exploitation.										
Créances de livraisons et prestations:	Valeur nominale, en tenant compte des correctifs de valeur nécessaires.										
Immobilisations financières:	Frais d'acquisition sous déduction des correctifs de valeur nécessaires.										
Immobilisations corporelles & Immobilisations incorporelles:	Frais d'acquisition sous déduction des correctifs de valeur nécessaires. Les amortissements sont comptabilisés sur une durée d'utilisation probable suivante : <table> <tr> <td>Propriétés commerciales</td><td>10 ans</td></tr> <tr> <td>Mobiliers et installations</td><td>10 ans</td></tr> <tr> <td>Machines et appareils</td><td>3 ans</td></tr> <tr> <td>Matériel informatique</td><td>3 ans</td></tr> <tr> <td>Logiciels</td><td>4 à 5 ans</td></tr> </table>	Propriétés commerciales	10 ans	Mobiliers et installations	10 ans	Machines et appareils	3 ans	Matériel informatique	3 ans	Logiciels	4 à 5 ans
Propriétés commerciales	10 ans										
Mobiliers et installations	10 ans										
Machines et appareils	3 ans										
Matériel informatique	3 ans										
Logiciels	4 à 5 ans										
Dettes:	Valeur nominale, en tenant compte des correctifs de valeur nécessaires.										
Conversion de monnaies étrangères:	Les produits et les charges en monnaie étrangère sont convertis au cours du jour. Les actifs et passifs en monnaie étrangère sont évalués au cours en vigueur à la fin de l'année. Les gains et pertes de cours qui en résultent sont comptabilisés dans le compte d'exploitation. Les cours de l'administration fédérale des contributions sont appliqués.										



ÉTENDUE ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

PRINCIPE ET MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Les comptes annuels consolidés contiennent les comptes annuels de tous les groupes d'Amnesty. L'année comptable des groupes d'Amnesty consolidés est identique à l'année civile.

Les comptes consolidés sont établis en appliquant le principe de la consolidation complète. Cela signifie que les positions du bilan et du compte d'exploitation des unités qui doivent être consolidées sont entièrement intégrées dans les comptes consolidés, épurées des mouvements financiers internes.

KONSOLIDIERUNGSKREIS

Les comptes des groupes d'Amnesty ci-dessous sont consolidés. La grande majorité des groupes d'Amnesty ne possède pas la personnalité juridique. Les groupes d'Amnesty constitués en association sont spécialement indiqués.

Baden	Genève Groupe universitaire ¹	St. Gallen
Basel 1	Jura	St. Gallen Students an der Universität ¹
Basel 2	La Côte-Nyon	Thun-Interlaken
Basel Students Basel ¹	Langnau	Thurgau
Bern	Lausanne	Ticino ¹
Bern Frauenrechtsgruppe	Lausanne Hautes écoles lausannoises ¹	Ticino Universitätsgruppe ¹
Bern Unigruppe ¹	Liestal	Valais Central
Biel/Bienne	Luzern	Vevey
Burgdorf ¹	Luzern Hochschulgruppe ¹	Wattwil/Toggenburg
Chablais Vaudois	Montagnes Neuchâtel	Wil
Chur	Monthey	Winterthur
Davos-Klosters	Morges	Zug
Fribourg	Nord Vaudois	Zürich
Fribourg Universitätsgruppe	Rapperswil	Zürich Frauengruppe
Fürstentum Liechtenstein ¹	Rheintal	Zürich Hochschulgruppe ¹
Genève ¹	Rorschach	Zürich-Schwamendingen
Genève anglophone ¹	Saanenland	Queeramnesty
Genève Droits des Femmes ¹	Sargans	
Genève LGBT ¹	Solothurn	

¹ Constitué en association



PRÉCISIONS REALTIVES AU BILAN

1 ACTIFS COTÉS EN BOURSE DÉTENUS À COURT TERME

Les investissements sous forme d'actifs cotés en bourse ci-dessous ont été réalisés en respectant le règlement financier de la Section suisse. Tous les investissements doivent contenir des aspects éthiques, sociaux et écologiques stricts, qui ne contreviennent pas aux valeurs défendues par Amnesty International.

En CHF 1 000	31.12.18	31.12.17	Variation en données absolues	Variation en %
Actions	157	179	-21	-12
Obligations	374	541	-166	-31
Immobiliers (fonds)	154	165	-11	-6
Total actifs cotés en bourse détenus à court terme	685	884	-199	-22

2 AUTRES CRÉANCES À COURT TERME

En CHF 1 000	31.12.18	31.12.17	Variation en données absolues	Variation en %
Créances pour paiements par carte	44	40	4	10
Prêt Amnesty International Ltd. (organisation affiliée)	1 003	1 137	-134	-12
Impôt anticipé	3	3	-1	-15
Acomptes versé	215	0	215	n.a.
Total autres créances à court terme	1 265	1 180	85	7

La Section suisse verse le salaire aux collaborateurs et collaboratrices d'Amnesty International Ltd en poste à Genève. Ces dépenses figurent au bilan en tant que prêt à court terme en faveur d'Amnesty International Ltd.

3 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

En CHF 1 000	31.12.18	31.12.17	Variation en données absolues	Variation en %
Prêt Amnesty International Ltd. (organisation affiliée)	2 200	2 200	0	0
Prêt Amnesty sections (organisations affiliées)	200	209	-9	-4
Dépôt de garantie bureaux régionaux	20	28	-7	-26
Total immobilisations financières	2 421	2 437	-16	-1



4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

En CHF 1 000	Situation au 01.01.18	Rentrées	Sorties	Amortisse- ments	Situation au 31.12.18
Propriétés commerciales	40	0	0	-6	34
Mobiliers et installations	65	5	0	-11	59
Machines et appareils	0	5	0	-2	4
Matériel informatique	36	7	0	-31	12
Logiciels	290	56	0	-149	197
Total immobilisations corporelles & incorporelles	431	73	0	-200	305

En CHF 1 000	Situation au 01.01.17	Rentrées	Sorties	Amortisse- ments	Situation au 31.12.17
Propriétés commerciales	42	6	0	-8	40
Mobiliers et installations	72	7	0	-14	65
Machines et appareils	3	0	0	-3	0
Matériel informatique	31	51	0	-46	36
Logiciels	251	160	0	-122	290
Total immobilisations corporelles & incorporelles	399	224	0	-193	431

5 AUTRES CRÉANCES À COURT TERME

En CHF 1 000	31.12.18	31.12.17	Variation en données absolues	Variation en %
Assurances sociales	9	0	9	n.a.
TVA	17	28	-12	-41
Total autres créances à court terme	26	28	-2	-8

6 COMPTES DE RÉGULARISATION DE PASSIFS

En CHF 1 000	31.12.18	31.12.17	Variation en données absolues	Variation en %
Provision pour le solde vacances et le crédit d'heures supp.	193	172	21	12
Comptes de régularisation de passifs	3 473	72	3 401	4 698
Total comptes de régularisation de passifs	3 666	245	3 421	1 397

PRÉCISIONS RELATIVES AU COMPTE D'EXPLOITATION

7 DONS ET CONTRIBUTIONS NON LIÉS

Les dons et les contributions non liés ne sont pas attribués à un projet spécifique et la Section suisse peut en disposer librement.

En CHF 1 000	2018	2017	Variation en données absolues	Variation en %
Dons de personnes privées	15 812	16 364	-552	-3
Dons de personnes privées – grands donateurs et grandes donatrices	596	642	-46	-7
Legs	3 890	2 047	1 843	90
Contributions de fondations	312	470	-158	-34
Contributions de groupes d'Amnesty	293	294	-1	0
Contributions d'Amnesty International Ltd. (organisation affiliée)	1 000	500	500	100
Contributions du Human Rights Relief Fonds ¹	0	76	-76	n.a.
Total dons et contributions non liés	21 903	20 392	1 511	7

¹ Participation du fonds HRR aux dépenses salariales et administratives des responsables du fonds HRR. Durant l'année sous revue, le fonds HRR a assumé directement les dépenses salariales et les frais administratifs du fonds HRR.

8 DONS ET CONTRIBUTIONS LIÉS

La Section suisse est tenue d'utiliser les dons liés conformément au but auquel ils sont destinés. Elle accepte des pouvoirs publics exclusivement des dons liés en faveur du Human Rights Relief Fonds.

En CHF 1 000	2018	2017	Variation en données absolues	Variation en %
Dons de personnes privées	229	0	229	n.a.
Dons de personnes privées – grands donateurs et grandes donatrices	756	1 380	-624	-45
Contributions de fondations	745	367	378	103
Contributions des pouvoirs publics	8	8	0	0
Contributions de groupes d'Amnesty	4	5	-2	-33
Contributions de sections d'Amnesty (organisations affiliées)	137	268	-131	-49
Contributions d'Amnesty International Ltd. (organisation affiliée)	13	0	13	n.a.
Total dons et contributions liés	1 892	2 029	-137	-7

9 PRODUIT NET DES LIVRAISONS ET PRESTATIONS

En CHF 1 000	2018	2017	Variation en données absolues	Variation en %
Marchandises commerciales	489	557	-68	-12
Éducation aux droits humains et exposés	103	86	17	20
Autres produits	10	0	10	n.a.
Frais postaux	-39	-40	1	-2
Créances de livraisons et de prestations déclarées irrécouvrables	-5	-7	2	-31
Total produit net des livraisons et prestations	558	595	-37	-6



10 CONTRIBUTIONS ET ALLOCATIONS VERSÉES

En CHF 1 000	2018	2017	Variation en données absolues	Variation en %
Amnesty International Ltd. (organisation affiliée) ¹	10 184	7 875	2 309	29
Sections d'Amnesty (organisations affiliées)	4	172	-168	-98
Tiers	182	227	-45	-20
Tiers Human Rights Relief Fonds	620	574	47	8
Total contributions et allocations versées	10 991	8 848	2 142	24

¹Les activités d'Amnesty International Ltd (le Secrétariat International d'Amnesty) sont financées essentiellement par les contributions obligatoires des sections nationales. La contribution obligatoire se calcule sur la base des recettes de la section de l'année comptable et s'élève en 2018 à hauteur de CHF 7,3 millions.

11 PERSONNEL ET ORGANES

11.1 INDEMNISATION DES MEMBRES DU PERSONNEL ET DES ORGANES

En CHF 1 000	2018	2017	Variation en données absolues	Variation en %
Charges salariales	5 224	4 995	229	5
Charges pour les assurances sociales	895	852	43	5
Autres charges de personnel	266	235	31	13
Total charges de personnel	6 385	6 082	302	5

En CHF 1 000	2018	2017	Variation en données absolues	Variation en %
Remboursement des frais des membres du Comité exécutif	5	3	2	53
Salaire brut directrice	150	149	1	1
Salaire brut autres membres de la direction générale	608	612	-5	-1
Total indemnités aux membres des organes dirigeants	763	765	-2	0

Durant l'année sous revue, le taux d'occupation de la directrice a été de 100% et celui des cinq membres de la direction générale de 450% au total.

Les membres du Comité exécutif ne perçoivent pas d'indemnité pour leur activité. Seuls les frais effectifs leur sont remboursés.

11.2 ETAT DU PERSONNEL

	31.12.18	31.12.17	Variation en données absolues	Variation en %
Emplois fixes	60	56	4	7
Stagiaires	10	11	-1	-9
Civilistes	1	1	0	0
Total collaborateurs et collaboratrices	71	68	3	4
Équivalent plein-temps (EPT)	54	55	-1	-2



11.3 INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

Les collaborateurs et collaboratrices de l'association Amnesty International – Section suisse, sont assurés contre les conséquences économiques de l'âge, de l'invalidité et le décès auprès de la Fondation Abendrot, caisse de pension. C'est une institution où l'employeur et les personnes salariées versent des cotisations définies (primauté des cotisations). La Fondation Abendrot a conclu un contrat de réassurance auprès de PKRück SA pour se couvrir des risques décès et invalidité.

Les cotisations d'employeur ont été versées dans la période durant laquelle elles ont été décomptées. Ni durant l'année sous revue, ni durant l'année précédente, des réserves ont été constituées pour les cotisations d'employeur.

En CHF 1 000	Excédent / déficit de couverture ¹	Part économique/utilité		Changement par rapport à l'exercice précédent	Contribu- tions limi- tées à la période	Charges liées à la pré- voyance dans les charges de personnel	
	30.09.18	31.12.18	31.12.17			31.12.18	31.12.17
Plans de prévoyance avec couverture excédentaire ²	+ 9,7 %	0	0	0	646	646	681

¹ Le degré de couverture de la Fondation Abendrot au 31.12 n'étant pas encore connu au moment d'établir les présents comptes, c'est le degré de couverture à la fin du troisième trimestre qui est mentionné.

² Le principe de solidarité qui prévaut dans le domaine de la prévoyance fait que l'association Amnesty International, Section suisse, ne peut participer ni à un déficit, ni à un excédent de couverture



AUTRES DONNÉES RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

CHARGES D'EXPLOITATION SELON LA PROCÉDURE DES LA MÉTHODE DU COÛT DES VENTES.

Les comptes d'exploitation ont été établis selon la procédure des comptes de résultat par fonction. Nous présentons ci-dessous les charges d'exploitation selon le principe des coûts des produits, conformément au ch. 22 des Swiss GAAP FER 21. Le calcul des différentes positions des frais est établis selon les critères de la fondation ZEWO.

En CHF 1 000	2018	%	2017	%
Contributions et allocations versées	9 823	40	7 786	34
Frais d'exploitation	2 947	12	3 056	13
Charges de personnel	4 184	17	3 973	17
Autres charges d'exploitation	344	1	362	2
Amortissements	86	0	121	1
Total dépenses pour les projets et les prestations	17 384	70	15 298	66

En CHF 1 000	2018	%	2017	%
Contributions et allocations versées	219	1	220	1
Frais d'exploitation	3 564	14	4 269	19
Charges de personnel	1 081	4	1 143	5
Autres charges d'exploitation	85	0	67	0
Amortissements	95	0	36	0
Total frais de récolte de fonds et de promotion en général	5 043	20	5 735	25

En CHF 1 000	2018	%	2017	%
Contributions et allocations versées	949	4	843	4
Frais d'exploitation	72	0	81	0
Charges de personnel	1 121	5	967	4
Autres charges d'exploitation	103	0	168	1
Amortissements	18	0	36	0
Total charges administratives	2 261	9	2 095	9

PRESTATIONS GRATUITES DE TIERS

Amnesty International est essentiellement un mouvement de bénévoles dont le travail est effectué par les membres actifs et actives des différents groupes locaux, universitaires et jeunes d'Amnesty, ainsi que par les réseaux de campagnes et de pays. 1 652 membres, organisé-e-s au sein de groupes d'Amnesty, ont consacré plus de 100 000 heures aux tâches d'Amnesty International en 2018. De nombreux autres membres se sont engagé-e-s au sein de réseaux tels que le réseau des actions urgentes et les lettres contre l'oubli. De plus, les 35 collaboratrices et collaborateurs bénévoles du Secrétariat ont fourni 3 500 heures de travail. Les neuf membres du Comité exécutif ont fourni environ 3 000 heures de travail.

PRESTATIONS GRATUITES À DES TIERS

Durant l'année sous revue, aucune prestation gratuite n'a été accordée à des tiers.

HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

Honoraires versés à BDO SA, Berne

En CHF 1 000	2018	2017	Variation en données absolues	Variation en %
Révision	16	16	0	0
Autres services	0	0	0	0
Total honoraire BDO SA	16	16	0	0

ÉVÉNEMENTS SURVENUS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE DES COMPTES

Aucun événement important susceptible d'influencer les comptes annuels 2017 n'a été constaté après la date de clôture.

RAPPORT DE PERFORMANCE

Le rapport de performance est intégré dans le rapport d'activité. Il peut être commandé gratuitement au Secrétariat de la Section suisse ou être téléchargé sur www.amnesty.ch

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Tél. +41 31 327 17 34
Fax +41 31 327 17 08
www.bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

A l'Assemblée générale des membres d'

Amnesty International - Section Suisse

Speichergasse 33
3011 Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés 2018 selon Swiss GAAP RPC

(période du 1.1. au 31.12.2018)

le 14 mars 2019
120'28'124/2120-8934/him/mof

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.



Tél. +41 31 327 17 34
Fax +41 31 327 17 08
www.bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
À l'Assemblée générale des membres d'

Amnesty International - Section Suisse, Berne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints d'Amnesty International - Section Suisse, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Comité

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales, incombe au comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec la Swiss GAAP RPC. De plus, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés présentés.

Berne, le 14 mars 2019

BDO SA

Matthias Hildebrandt
Auditeur responsable
Expert-réviseur agréé

pp Fabian Mollet

Expert-réviseur agréé

Annexes
Comptes consolidés